

Communiqué de presse
Septembre 2019

CROIX-ROUGE FRANÇAISE UNE CHAÎNE DE SOLIDARITÉ POUR LUTTER CONTRE LES PRÉCARITÉS

Le 21 octobre 2019, La Poste émet un bloc de 3 timbres qui met en lumière les actions de la Croix-Rouge française, sous un angle historique et contemporain.

La Poste reversera deux euros de don à la Croix-Rouge française, pour chaque bloc vendu.



Réf. : 11 19 097

Visuels d'après maquettes - couleurs non contractuelles/disponibles sur demande

Le bloc de timbre est illustré par des photographies qui présentent trois domaines d'action phare de la Croix-Rouge : l'aide alimentaire, l'accès à la santé et l'aide vestimentaire, "une chaîne de solidarité pour lutter contre les précarités".

« Avec le temps, notre œuvre trouvera des applications de tous genres et des développements aussi précieux qu'inattendus ». Ainsi se prononçait **Henry Dunant** le 25 mai 1864 lors de la réunion de constitution de la Croix-Rouge française, sous le nom de Société de secours aux blessés militaires.

Aujourd'hui, pour relever le défi que posent la pauvreté croissante et l'augmentation des fragilités, la Croix-Rouge française a développé une approche complète de lutte contre les précarités en accompagnant les personnes en détresse tout au long d'un parcours de reconstruction, quelle que soit leur situation de départ : prévenir, repérer et protéger les personnes en difficulté, les accueillir et les orienter, les aider et les accompagner vers un objectif de réinsertion et d'autonomie.

Le QR Code présent sur le haut du bloc permet d'accéder à une page du site de la Croix-Rouge française dédiée à l'histoire du partenariat plus que centenaire de La Poste et de la Croix-Rouge française ([//soutenir.croix-rouge.fr/la-poste](https://soutenir.croix-rouge.fr/la-poste)).

L'émission de timbres à surtaxe par La Poste, mécanisme atypique de sollicitation de la générosité des français, est un rituel que connaissent bien les acheteurs de beaux timbres et les collectionneurs thématiques.

La Poste et la Croix-Rouge française partenaires depuis 1914

Depuis 2006, ce sont plus de 25 millions d'euros qui ont été reversés par La Poste à la Croix-Rouge française, pour le financement de multiples actions internationales, nationales ou locales menées dans le domaine de la santé, de l'action humanitaire et sociale.

Le reversement de cette surtaxe a contribué à la mise en place de nombreux projets de la Croix-Rouge française dans des domaines d'activité divers, parmi lesquels peuvent être cités les exemples suivants :

- Déploiement de dispositifs itinérants partout en France avec Croix-Rouge sur Roues, structure multiservices allant au-devant des publics précaires qui n'ont pas les moyens de se déplacer dans les unités fixes de l'association ;
- Création d'espaces d'accueil dédiés aux patients et aux familles dans les établissements Croix-Rouge française, comme par exemple dans un EHPAD près de Béziers ;
- Concrétisation d'un projet pilote d'EHPAD à domicile à Sartrouville, qui pourra être déployé sur d'autres territoires ;
- Mise en place de transports adaptés aux personnes âgées et aux résidents de structures Croix-Rouge française, pour favoriser leur autonomie et maintenir le lien dans la vie de la cité tout en favorisant l'autogestion des actes courants de la vie, comme par exemple dans la région de Tours ou dans les Yvelines.

L'ensemble des projets mis en œuvre par la Croix-Rouge française sont présentés sur le site officiel www.croix-rouge.fr.

La Croix-Rouge française et Le Groupe La Poste travaillent ensemble à la création de produits philatéliques depuis 1914.

Que fait la Croix-Rouge française avec 2 €... ?

- Elle procure 2 repas complets à des personnes vulnérables ;
- Elle sécurise une mère en lui donnant tout ce qu'il lui faut pour nourrir son bébé pendant une journée ;
- Elle distribue 6 couvertures de survie isothermes.

Les infos techniques

Mise en page : Aurélie BARAS

Impression : héliogravure

Format du bloc : 130 x 85 mm

Format des timbres : 40 x 26 mm

Tirage : 280 000 exemplaires

Prix de vente : 5,15 € (Valeur faciale de chaque timbre : 1,05 € + une surtaxe de 2 €)

Timbre à date : repiquage

Mentions obligatoires : Mise en page Aurélie Baras. Photos Nicolas Beaumont pour le haut de bloc et le timbre Aide alimentaire ; Noël le Boyer (DR) pour le timbre Accès à la santé ; Philippe Koch pour le timbre Aide vestimentaire.

Les infos pratiques

Le bloc sera vendu en avant-première le vendredi 18 et le samedi 19 octobre à :

▪ **PARIS (75)**

Le Carré d'Encre, de 10H à 17H, 13 bis rue des Mathurins, 75009 PARIS.

- **Aurélie BARAS et Nicolas BEAUMONT animeront une séance de dédicaces le vendredi 18 octobre de 10H à 12H.**

À partir du 21 octobre 2019, il sera vendu dans certains bureaux de poste, à la boutique "Le Carré d'Encre", au Musée de La Poste, 21 avenue du Maine, 75015 Paris, sur le site Internet www.laposte.fr/boutique, par abonnement ou par correspondance à Phil@poste Service Clients Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PÉRIGUEUX CEDEX 09, par téléphone au 05 53 03 17 44.

Des timbres pour tous les usages

La Charte de la philatélie, signée en 2009 et revue en 2018 par La Poste et ses partenaires, propose **six familles de timbres :**

Le timbre d'usage courant, la Marianne



Traditionnellement représenté par la Marianne, le timbre d'usage courant est un **timbre très apprécié des collectionneurs**. Il est **choisi par le président de la République** à chaque nouveau mandat et sa sortie est toujours un événement.

Timbres du programme philatélique



Hommage de la nation aux personnalités françaises ou étrangères ayant un lien ténu avec la France, **souvenir des grands événements**, célébration du patrimoine naturel, architectural, culturel... **Le timbre commémoratif constitue l'essence même de la philatélie.**

Timbres de correspondance



La Poste doit faciliter les échanges et l'écrit. Pour ce faire, elle met en vente auprès du grand public des beaux timbres, dits d'écriture. Ces timbres, le plus souvent proposés sous forme de carnets de timbres autocollants avec indication d'usage en lieu et place de la valeur faciale, ont un tirage important.

Les Collecteurs de timbres



Sur tous les thèmes, toutes les régions, tous les événements : ces créations de beaux timbres **donnent de la visibilité aux évènements**. Produits le plus souvent regroupés dans un bloc feuillet avec un schéma ou une photographie de l'événement

Timbres spéciaux à tirage limité



Opérations spéciales destinées aux collectionneurs : réédition de timbres marquants, déclinaisons nouvelles de certains timbres, etc.

Timbres personnalisés



MonTimbraMoi (application pour tablette et smartphone) pour les particuliers et ID timbre pour les entreprises, permettent à chacun de créer son propre timbre, avec une véritable valeur d'affranchissement. Le timbre personnalisé n'appartient qu'à celui qui le commande : c'est son créateur et propriétaire qui décide du visuel, du tirage et de la diffusion, en respectant les règles édictées par La Poste.

Chiffres clés nationaux

- 3 sites dont une imprimerie à Boulazac (Dordogne) et un point de vente à Paris.
- 1,7 milliard de timbres et valeurs d'affranchissement produits chaque année pour le marché français dont 500 millions de timbres issus des carnets de timbres de correspondance ou du programme philatélique.
- 351 millions de timbres sont réalisés pour une vingtaine de pays.
- Plus de 150 millions d'imprimés de sécurité (chèques, fiche d'état civil, passeport, traçabilité, ...)
- 1 service clients et des canaux de ventes variés en France comme à l'étranger (Carré Encre, Abonnements, Catalogue, bureaux de poste, Boutique laposte.fr, ...)

Contact Presse Phil@poste

Maryline GUILLET

maryline.guilet@laposte.fr

Tél. 06 32 77 39 65

Ségolène GODELUCK

segolene.godeluck@laposte.fr

Tél. 06 50 10 93 63

